

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Lettres à Julie

*Texte établi et annoté
par Georges Aubin
et Renée Blanchet*



SEPTENTRION

Extrait de la publication

LETTRES À JULIE

ARCHIVES QUÉBÉCOISES

La collection « Archives québécoises » se situe dans le prolongement de la grande série d'ouvrages publiés à partir de 1921 sous le titre *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* et connue de plusieurs générations d'historiens québécois par le sigle RAPQ.

Interrompue en 1974, cette collection a laissé un vide que les Archives nationales du Québec et les éditions du Septentrion songeaient à combler. Fruit de la collaboration d'une maison d'édition privée spécialisée en histoire et de l'institution qui a pour mission de conserver le patrimoine archivistique du Québec, la collection « Archives québécoises » se propose de diffuser des documents historiques tirés principalement des collections que possèdent les Archives nationales. Elle présente, pour débiter, une partie de la correspondance d'une des plus illustres figures politiques du Québec, Louis-Joseph Papineau.

GASTON DESCHÊNES
Directeur des éditions
Éditions du Septentrion

ROBERT GARON
Conservateur
Archives nationales du Québec

Louis-Joseph Papineau

ARCHIVES QUÉBÉCOISES, 1

LETTRES À JULIE

Texte établi et annoté

par

Georges Aubin et Renée Blanchet

Introduction

par Yvan Lamonde

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

Illustration de la couverture: *Louis-Joseph Papineau*, (vers 1843), lithographie de Maurin, coll. privée (Dans son journal de la session de 1846, P.-J.O. Chauveau a écrit: « C'est à cette dernière seulement qu'il ressemble. » En arrière-plan, *L'Assemblée des six-comtés* (1890), par Charles Alexander Smith, coll. R.-L. Séguin.

Mise en pages: Folio infographie

Si vous désirez être tenu au courant des publications
des ÉDITIONS DU SEPTENTRION
vous pouvez nous écrire au
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3
ou par télécopieur (418) 527-4978
ou consultez notre catalogue sur Internet :
www.septentrion.qc.ca

© Les éditions du Septentrion
1300, av. Maguire
Sillery (Québec)
G1T 1Z3

Diffusion au Canada :
Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S2

Dépôt légal – 4^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89448-165-9

Ventes en Europe :
Librairie du Québec
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris

À François Labonté

Introduction

Dans une nouvelle collection lancée par les éditions du Septentrion et les Archives nationales du Québec, Georges Aubin et Renée Blanchet entreprennent la publication de la correspondance de Louis-Joseph Papineau comme un peintre qui s'attaque à une grande fresque. Chaque tome de cette correspondance à sa femme, à ses enfants, à divers correspondants et à des parents permettra des touches inédites sur le canevas d'un éventuel portrait ou d'une éventuelle biographie de Papineau. Le lecteur verra le portrait se profiler au fil des lettres à divers correspondants : un trait viendra sous la plume ou le pinceau d'une lettre à Amédée qui n'aura pas été fait dans les mots adressés à Julie; les lettres à John Arthur Roebuck ou à Edmund O'Callaghan fourniront des tracés inédits et des couleurs nouvelles par rapport à la correspondance de Papineau avec son père. C'est dans cet esprit qu'il faut lire cette correspondance, avec en plus le privilège de l'accès à un ton et à un style qu'on ne trouve pas dans les écrits publics de Papineau.

Georges Aubin et Renée Blanchet n'ont attendu ni les grandes institutions ni la perspective des médailles pour se mettre à la tâche. Je me permets d'interpréter qu'ils trouvent leur récompense dans le travail bien fait, travail que personne n'avait osé entreprendre à l'égard de la figure centrale de l'histoire du Québec.

Quel portrait du mari, du père de famille, de l'homme public s'esquisse donc de la correspondance de Papineau à sa femme?

Papineau avant 1820

La première lettre connue de Louis-Joseph Papineau (7 octobre 1786-23 septembre 1871) à sa femme Julie Bruneau (19 janvier 1795-18 août 1862) est datée du 13 décembre 1820 alors que la première lettre connue de Julie à Louis-Joseph est du 5 février 1823¹.

1. *Julie Papineau. Une femme patriote. Correspondance (1823-1862)*. Texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet, Sillery, Septentrion, 1997, 518 p. La lecture croisée des deux correspondances présente d'évidents intérêts et plaisirs.

La lignée familiale immédiate de Louis-Joseph Papineau le place dans la trame publique centrale du Québec. Son père, Joseph, a 22 ans lors de l'*Acte de Québec* de 1774 et le fils aîné Louis-Joseph a cinq ans lors de la Constitution de 1791, l'année précédant la participation du père, député à la première session de la Chambre d'assemblée en 1792². Louis-Joseph entre aussi à la Chambre d'assemblée lorsqu'à 22 ans il est élu, en juin 1808, député du comté de Kent (Chambly); en mai 1814, il est réélu, cette fois dans le comté de Montréal-Ouest et il devient en 1815, à 29 ans, Orateur — Président, dirait-on aujourd'hui — de la Chambre. Papineau a donc fait son apprentissage parlementaire sous le règne du gouverneur Craig, ce qui n'est pas peu dire. Au moment où vers 1817 il devient leader du Parti canadien créé vers 1805, Papineau achète de son père, qui en était propriétaire depuis 1804, la seigneurie de la Petite-Nation, sur les bords de l'Outaouais.

C'est donc un député, Orateur de la Chambre et leader du Parti canadien et un seigneur qui épouse Julie Bruneau le 29 avril 1818. L'homme est déjà un homme politique très investi dans la vie publique; il a dénoncé les juges en chef en 1817, il a déjà fait de la liste civile l'un de ses chevaux de bataille politique et il a proclamé son britannisme dans un discours célèbre fait au moment du décès de George III³.

La correspondance de la décennie 1820-1830

La publication de la correspondance de Papineau prend tout son sens dans l'éclairage inédit qu'elle jette sur l'homme et sur son époque et dans les matériaux qu'elle fournit à une éventuelle étude et à une biographie souhaitée du personnage. Les lettres à Julie font voir les préoccupations de l'homme privé, de l'époux et du père⁴. Toute la correspondance avec Julie est traversée par le souci constant de la famille. L'homme politique qui aura siégé durant 36 ans à la Chambre d'assemblée — établie à Montréal de 1844 à 1849 — et qui aura vécu 7 ans en exil, ne peut pas ne pas s'enquérir de la vie familiale et devoir à l'occasion s'expliquer sur son besoin de vie privée, ce dont Julie se mettra à douter. L'épistolier est touché par les maladies de Julie et des enfants; au fil des lettres se dessinent une vision de l'éducation enfantine et une perception de la « mélancolie » de Julie: « Je te reproche quelquefois le penchant que

2. Je remercie François Labonté, réalisateur de cinéma et de télévision, d'avoir mis à ma disposition une imposante chronologie de la vie de la famille Papineau. Je le remercie ainsi que Georges Aubin pour leurs commentaires sur le texte de cette introduction.

3. Pour une sélection de textes essentiels de Papineau et pour la bibliographie de ses écrits publics et des études sur le personnage: Louis-Joseph Papineau, *Un demi-siècle de combats. Interventions publiques*. Choix de textes et présentation par Y. Lamonde et Claude Larin, Montréal, Fides, 1998, 662 p. Voir en particulier ici les textes 2, 5 et 7.

4. Naissances et décès d'enfants: Amédée (26 juillet 1819-23 novembre 1903), Didier (10 novembre 1820-18 août 1821), Lactance (4 février 1822-4 décembre 1862), Arthur (25 septembre 1824-23 août 1825), Aurélie (21 mai 1826-24 février 1830), Ézilda (7 mars 1828-24 janvier 1894), Gustave (15 décembre 1829-17 décembre 1851), Ernest (4 janvier 1832-19 juillet 1834), Azélie (1^{er} septembre 1834-27 mars 1869).

tu as à regarder les événements plutôt sous le point de vue le plus lugubre que sous le plus juste [...]. Une disposition habituelle à la mélancolie est la plus funeste disposition que la Providence puisse mettre dans notre tempérament» (9 février 1826). Papineau n'associe pas explicitement cette mélancolie à son éloignement fréquent, aux grossesses successives ou à des excès de zèle religieux de Julie; il revient fréquemment sur cette attitude pour chercher à se l'expliquer à lui-même tout autant qu'à sa femme. À propos de la religion, il ne cesse de proposer la tolérance; mais l'ironie lui sert de soupape pour évoquer les « dévotes », lui qui se dit moqueusement « confit dans la sainteté ». On retrouve ailleurs dans la présente correspondance ce sens peu connu de l'humour chez le « grand homme ».

La correspondance éclaire aussi les choix de l'homme public. Elle permet de revoir fondamentalement cette représentation historiographique d'un « être divisé » : il y a des raisons multiples à ce qui peut apparaître comme de l'hésitation, de l'indétermination même très relative chez Papineau. Celui-ci a d'immenses responsabilités comme député, Orateur et chef du Parti canadien; il vit loin de sa famille. Les opposants sont puissants, intrigants, comme ces « vieillards malins » du Conseil législatif dont il dit : « Ce sont d'honnêtes pillards qui se font très consciencieusement le partage du bien d'autrui, sans jamais s'entre-nuire » (13-14 janvier 1829). Et comme l'écrit Julie, il y a « peu d'hommes de confiance et éclairés » sur lesquels les Canadiens peuvent compter; à ce sujet, Papineau ne cesse de s'inquiéter des absences des députés et du fragile quorum en Chambre. Les luttes constitutionnelles sont graves, soutenues, longues et expliquent l'expression récurrente chez Papineau de son déchirement entre un sens aigu de la responsabilité publique et un désir légitime des joies du privé. Et puis, les choix à faire ne sont pas faciles, la réserve à maintenir dans la mondanité politique obligée ne va pas de soi.

Les lettres à Julie apportent du nouveau à la compréhension de l'évolution idéologique et politique de Papineau. Outre que l'on observe dès le 17 décembre 1820 l'usage du terme « patriotes⁵ », le voyage de 1823 en Angleterre et en France pour contrer le projet d'Union de 1822 marque un signe hâtif de changement dans la perception de la métropole par le leader du Parti canadien. L'homme dont on connaît le britannisme, le constitutionnalisme et l'admiration pour les « libertés anglaises », fait en 1823 un quadruple constat : la « très inégale distribution des richesses » en Angleterre, qui lui fait écrire : « J'étais passablement bon sujet en Canada, sincère admirateur des Anglais et de leur gouvernement, mais j'y remarque tous les jours de si insupportables abus que j'y deviens assez mauvais sujet » (22 juillet 1823). Puis, un doute s'installe : « Je suis malheureux ici [à Londres] : comme particulier, parce que j'y suis séparé de tout ce qui m'est cher; comme homme public, parce que je m'y suis assuré qu'il était presque impossible d'obtenir la réparation des abus qui existent dans

5. Occurrences du mot « patriote » : 17 et 24 décembre 1820, 14 janvier 1822, 14 février et 2 mars 1826, 27 novembre 1828, 21 janvier 1833, 12 et 30 janvier 1834, 23 février, 2 mars, 14 mars, 9 novembre et 23 décembre 1835, 28 janvier 1836.

la colonie» (27 juin 1823). Le Bas-Canada doit-il, peut-il alors attendre quoi que ce soit de la France «tourmentée par deux partis exaltés, prêts à s'entre'égorger, et [où] la masse est inerte, ignorante, sans vertus publiques»? (22 septembre 1823) Ou faut-il conclure, à la vue de la condition du peuple en France et en Angleterre, «que nous avons le bonheur en Amérique de ne pouvoir comprendre combien est vicieuse la législation européenne»? (27 juin 1823)

Vers 1830, l'évolution de Papineau en direction du républicanisme de type états-unien s'explique donc par cette première distanciation à l'égard de l'Angleterre bien sentie dans la correspondance à Julie. À ce premier ébranlement s'ajouteront l'appellation nouvelle en 1826 du Parti «patriote» et non plus «canadien», la hausse du ton lors de l'élection dans Montréal-Ouest en 1827, la déception relative en 1830 face au Rapport du Comité des Communes sur les affaires du Canada de 1828 et face aux difficultés à nommer un agent de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada à Londres⁶.

Les lettres de 1830 à 1836

Après 1830, Papineau s'adresse à une femme, Julie, de plus en plus intéressée par la politique et par le compte rendu que font les gazettes des débats parlementaires. La vie familiale demeure au centre de cette correspondance entre mari et femme, entre père et mère. Le décès d'Aurélié au début de 1830 secoue profondément Papineau : «J'ai rencontré M. Malhiot, qui connaissait notre chère Aurélié. Je suis surpris de ma force : je me suis jeté dans ses bras, il m'a aidé à me rendre à la chambre, il pleurait avec moi, il avait éprouvé de pareils malheurs et partageait les miens. Il y avait de la sensibilité dans notre conduite, il n'y avait pas de faiblesse» (2 mars 1830).

La question des fabriques en 1831 et de la place des payeurs de dîme dans l'administration temporelle des paroisses avait été l'occasion pour Papineau de prendre position à l'égard de l'Église. Même s'il sait écrire à une pratiquante assidue, Papineau est un peu plus explicite sur le clergé dans ses écrits privés : «Quant au bigotisme des prêtres, qui voient dans la déclaration de la souveraineté du peuple le renversement du catholicisme, c'est démençe à eux de raisonner aussi mal au milieu d'un peuple catholique, dominé par un gouvernement protestant. L'obéissance passive à ce gouvernement serait la ruine de leur culte [...]» (9 novembre 1835).

Papineau, qui consigne dans ses lettres à Julie des matériaux politiques qui lui serviront plus tard «à faire l'histoire secrète du parlement», n'a pas rédigé cette histoire. Mais la correspondance alerte le lecteur sur les événements, les débats et les hommes qui font l'actualité. Après l'arrestation de Duvernay de *La Minerve* et de Tracey du *Vindicator*, qui avaient interpellé les «vieillards malfaisants» du Conseil législatif, et à la suite de l'émeute électorale du 21 mai 1832, la question de l'électivité du Conseil législatif — autre cheval de bataille parlementaire avec la question de la liste civile — contribue à secouer le fragile équilibre des relations entre les membres

6. L.-J. Papineau, *Un demi-siècle...*, op. cit., les textes 9, 13, 14 et 16.

du Parti patriote de Québec et ceux de Montréal. Le «vieux Neilson» se distancie de Papineau sur cette question et celui-ci explique à Julie que le «dessous des cartes, c'est Parent, l'imprimeur du *Canadien*, [qui] maîtrise Bédard et Huot, et ceux-ci, une partie des membres de Québec» (21 janvier 1834). Papineau parlera dorénavant de «la Petite Famille» pour évoquer les députés de la ville et de la région de Québec qui ne suivent pas toujours la ligne du Parti patriote. C'est dans ce contexte que Papineau précise à Julie que c'est lui qui a «commencé» et «achevé» la rédaction des 92 Résolutions et que leur présentation devait stratégiquement être faite par un «Québécois».

Au moment où Londres nomme, en mai 1835, Gosford comme gouverneur et responsable d'une Commission sur les affaires du Canada qui prend le relais du Comité de 1828, la tension a commencé à monter à Montréal depuis novembre 1834. Papineau ne se fait plus d'illusions sur la fonction de gouverneur de la colonie : il avait avoué à Julie le 23 février 1831 : «Dans la réalité, on paraît penser que venir gouverner en Canada, ou passer son temps de Florence à Rome et de Rome à Naples, ne met pas d'autres différences dans l'état d'un homme, sinon que dans un cas l'on s'amuse à ses dépens et que dans l'autre on s'ennuie aux dépens d'autrui». Des scénarios d'annexion de Montréal ou des Townships au Haut-Canada pour briser la majorité parlementaire et régner en divisant ont été formulés en 1833 et en 1836. Mais c'est surtout la campagne menée par Adam Thom au *Montreal Herald* et dans ses *Anti-Gallic Letters*, à compter de 1835, et la mise sur pied de la Constitutional Association en décembre qui inquiètent et Papineau et Julie. L'incompréhension est telle que Papineau, évoquant son image publique, écrit à Julie le 3 décembre : «Mais si, par la suite, les Canadiens étaient écrasés, si les écrits contemporains anglais seulement survivaient, si quelque accident faisait retrouver, après un langage d'oubli, les gazettes ordurières de ce temps, n'arriverait-il pas qu'un homme, qui n'a jamais nui à un autre homme, qui est sans reproche dans toute sa conduite privée, ne revivrait dans la mémoire des hommes que pour y être envisagé comme un monstre pétri de tous les vices, dévoré de l'ambition la plus effrénée [...]?» « Les «écarts des Constitutionnels», c'est-à-dire de ceux qui ne veulent pas que la Constitution change d'un iota, font qualifier ces gens de «canaille séditeuse et orangiste» par Papineau (18 janvier 1836). À Montréal, Julie craint les charivaris répétés des Constitutionnels. Papineau, qui n'a pas encore appris que les dés de la Commission Gosford étaient pipés, est déjà sceptique : «Nous n'avons jamais eu justice dans le passé; nous ne l'aurons jamais dans l'avenir» (23 novembre 1835). Un mois plus tard, il est tenté de conclure que «plusieurs pensent que les seules voies constitutionnelles ne peuvent pas nous procurer les réformes nécessaires et ils ne seraient nullement chagrins de les obtenir autrement, si on les jette malgré eux sur la défensive⁷ ». On est à la fin de 1835 et les 10 Résolutions Russell, en réponse aux 92 Résolutions de février 1834, viendront en février 1837.

7. *Ibidem*, textes 19-21, 23, 25, 26, 28-29, 38 concernant la période 1830-1836.

C'est aussi durant cette période que se forge (31 janvier 1830) chez le seigneur de la Petite-Nation un projet de vivre à la campagne, ne serait-ce, au début, que durant les mois d'été. Papineau pourrait y développer sa fascination pour l'horticulture, rare plaisir qu'il s'accorde avec son amour des livres et des bibliothèques.

Correspondre au temps des rébellions et de l'exil (1837-1845)

Du 10 décembre 1837 au 29 novembre 1838, la correspondance de Papineau à sa femme comprend huit lettres adressées d'Albany, de New York ou de Philadelphie ; les douze lettres de 1839, toutes écrites de Paris, s'échelonnent du 7 mars au 23 juillet, puis la correspondance s'interrompt du 23 juillet 1839 au 17 août 1843 alors que Julie vit au côté de son mari à Paris. D'août 1843 au 18 août 1845, Papineau adresse 31 lettres à Julie, de Paris, Rome ou Genève.

Cette partie de correspondance s'ouvre sur le récit fait par Papineau de sa « fuite hasardeuse » aux États-Unis après la victoire à Saint-Denis le 23 novembre 1837. Le chef patriote raconte « le froid, la faim, l'épuisement au point de tomber sans pouvoir » se relever (10 décembre 1837). Il explique surtout à Julie sa fuite et sa sortie obligées de Montréal en novembre sans insister sur les raisons et circonstances de sa « fuite » aux États-Unis ; il écrit ne pas vouloir « trop particulariser les localités et les personnes » (7 février 1838). Fait à noter : il parle lui-même de « fuite » sans qu'on puisse y voir un aveu de quoi que ce soit ; au contraire, on pourrait argumenter qu'il y a là un aveu déculpabilisé sinon déculpabilisant. Tout spontané qu'il soit ici, ce mot ne pourra avoir cours en 1848, comme on le verra.

Le contexte de l'exil accentue sa détermination et la fréquence d'aveu de ses principes ; parlant de la vie publique, il précise à Julie : « J'y suis plongé avec des principes et des opinions inaltérées » (20 décembre 1837). Il lui avoue qu'il « n'y a pas de sentiment plus honnête, de devoir plus pressant, que l'amour de la patrie » (7 février 1838).

Trois observations traduisent ses sentiments variés à l'égard des États-Unis. Certes Amédée, l'aîné des enfants, aussi en exil, y aurait toutes les chances de succès. Mais serait-ce le cas de Canadiens français désireux d'aller rejoindre des concitoyens établis « sur l'Ohio, l'Illinois, le Missouri » ? Papineau ne le croit pas : « Mais les Canadiens sont tellement un peuple à part, sur ce continent, qu'il est douloureux de songer à la nécessité d'une dispersion dans laquelle ils ne trouveraient pas l'ensemble des circonstances qui leur a donné un caractère aussi heureux, gai et social que le leur, leurs habitudes morales et religieuses, leur langue et leurs lois » (12 mai 1838). Et puis la proclamation du président Van Buren des États-Unis contre l'appui aux Patriotes exilés l'indigne tout autant qu'elle déçoit Mackenzie, le leader des Patriotes du Haut-Canada, aussi en exil (26 novembre 1838).

L'assemblée de Middlebury, le 1^{er} janvier 1838, a laissé des traces de division parmi les Patriotes en exil. En novembre, Papineau, qui n'appuie pas les radicaux pour des raisons idéologiques et stratégiques, évoque pour Julie « nos faiseurs de

révolutions » « sans sous ni maille » et « l'agitation sur la frontière ». Le leader du Parti patriote continue d'être peu loquace sur les mouvements d'émancipation nationale en Europe ou en Amérique du Sud⁸. Une allusion : le gouvernement britannique en Irlande « a été plus barbare que celui de la Russie envers la Pologne » (1^{er} février 1838).

À la demande des Patriotes qui espèrent des appuis de la France, Papineau quitte New York le 8 février 1839 et débarque au Havre le 7 mars. Son exil européen durera jusqu'au 18 août 1845, momentanément adouci par la présence de son fils Lactance et de Julie. Il n'y a donc pas de correspondance entre Papineau et sa femme durant cet exil commun.

La correspondance de Papineau entre 1839 et 1847 prend d'autant plus d'importance que celui-ci ne publie rien après son *Histoire de l'insurrection du Canada* (mai 1839). Les lettres à Julie avant l'arrivée de celle-ci à Paris disent et redisent le poids de l'exil et ses effets ; du Havre, où il arrive le 7 mars 1839, il confie à sa femme : « À mon âge, après une vie tout entière du dévouement le plus pur donnée à la cause du pays, en être éloigné par la violence et la persécution est une peine trop vive pour qu'elle me laisse toute la force d'esprit nécessaire, peut-être, pour servir puissamment la cause de mes compatriotes ». Ce poids de l'exil devra compter dans toute évaluation de l'évolution politique de Papineau sous l'Union. S'y greffe une évidente radicalisation au moment où il prend connaissance du *Rapport* Durham. Dans sa première lettre écrite de France, Papineau, rappelant les « injustices de nos oppresseurs », avoue sa « conviction qu'elles doivent faire naître que, hors l'indépendance, les colonistes ne trouveront point justice et protection, ni leurs tyrans obéissance passive, pendant la durée de leur précaire domination » ; il n'y a pour le Canada, selon lui, « nulle autre combinaison que celle qui assurera son indépendance » (31 mai 1839). Il mise sur l'appui de lord Brougham à la Chambre des Lords et sur celui de John Leader à la Chambre des Communes pour proposer l'indépendance de la colonie canadienne mais il finit par reconnaître que « pas un de nos amis n'a eu le courage de dire : "Donnez-leur l'indépendance" parce qu'on leur aurait crié : "Vous continuez à encourager la révolte" » (23 juillet 1839). Un de ses scénarios d'indépendance inclut les États-Unis qui « sont persuadés que, sur la frontière, ils se fortifient proportionnellement plus vite que ne peut le faire l'Angleterre dans les Canadas [qui], assurés de leur appui, se déclareront libres et indépendants et seront admis à former partie de l'union américaine, sans que cela entraîne la guerre contre l'Angleterre » (15 mai 1839).

Ce sont là ses réflexions au moment où il lit des extraits du rapport « calomnieux de lord Durham contre mes compatriotes, monument de corruption effrontée dans lequel une faction, aussi immorale et ignare que celle de la minorité en Canada, est décorée de tous les talents et de toutes les vertus, et dans lequel on immole, en sacrifice à ses passions féroces, un peuple aussi bon que le nôtre. L'hypocrite Durham n'a rien vu, rien appris dans sa mission. Sa rhapsodie se compose de lambeaux du

8. « Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau (1815-1839) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 1 (été 1997) : 3-37.

Herald et autres feuilles qui sont dans la vieille habitude de mentir contre les Canadiens. Elle confirme pleinement ce que je soupçonnais, comme je l'ai souvent dit, que c'était la haine qu'elle nourrit contre nous, que c'étaient les intrigues de son oncle Ellice, qui l'avaient décidé à se saisir de la dictature avec tant d'empressement pour nous écraser; que son parti était pris, son rapport mentalement arrêté avant son départ; qu'il y est venu l'agent très subordonné, ce procureur des boutiquiers de Montréal » (7 mars 1839). Réaction à chaud qui sera à peine décantée dans l'*Histoire de l'insurrection du Canada en réfutation au rapport de Lord Durham* qu'il publie en mai 1839 dans la *Revue du progrès* de Paris⁹.

Le doute, la morosité, la radicalisation de Papineau s'expliquent encore par l'évolution de sa mission en France. Dans la lettre même où il réagit pour la première fois au *Rapport* de lord Durham, Papineau se demande: « Est-il possible de faire naître ici, par la voie de la presse, quelque sympathie pour les Canadiens écrasés, en haine de la France? Cela ne devient-il pas douteux, quand les esprits sont si fortement préoccupés de leurs grands intérêts immédiats? » La France lui paraît hospitalière mais *Le National* n'en prend pas moins le parti de l'Angleterre à propos des problèmes de passeport de Papineau à son arrivée au Havre. C'est que la conjoncture n'est pas favorable aux intérêts du Bas-Canada: la question d'Orient (Grèce, Turquie) favorise un rapprochement entre la France et l'Angleterre contre la Russie et l'Autriche et cette coalition, appuyée par le Parti populaire, donne à penser à Papineau qu'il y a « nulle apparence que rien ne puisse se faire en faveur du Canada aussi longtemps que l'Angleterre n'est pas plongée dans les embarras qui la menacent, soit de guerre étrangère, soit de commotion intestine » (15 juillet 1839). Le 31 mai 1839, il avoue à Julie: « Mon isolement me devient très pénible, maintenant que je suis convaincu que, pour le moment présent, je ne puis rien obtenir d'ici à l'avantage de mon pays; que la lutte entre les partis est assez ardente, et l'issue assez incertaine, pour qu'ils ne soient occupés que de leurs intérêts européens et du moment, sans porter leurs regards sur des intérêts permanents immenses, qu'ils peuvent établir en Amérique, s'ils y aidaient à rendre les Canadas indépendants ». Cette conviction d'impuissance s'installe malgré d'évidents appuis de Lafitte, de Lamennais, de Gustave de Beaumont, d'Alexis de Tocqueville, d'Eugène Guillemot. Car sur qui, en dehors de la France, les Bas-Canadiens peuvent-ils compter? Sur O'Connell, captif « de son erreur et de l'esclavage dans lequel il est tombé vis-à-vis de ministres qu'il devrait faire trembler? » (15 mars 1839).

Dans ces moments difficiles, Papineau songe à vendre sa seigneurie. Il conçoit aussi une éventuelle histoire du Canada, cherche des bouquins sur le sujet et entreprend surtout la copie de documents relatifs à l'histoire du pays aux archives du ministère de la Marine. En mars 1845, il a 5000 pages de copies en main.

La correspondance avec sa femme après le retour de celle-ci à Montréal en 1843 est la seule documentation — on verra ce qu'il en est des autres correspondants —

9. Texte dans L.-J. Papineau, *Un demi siècle de combats...*, op. cit., p. 506-527.

dont on dispose pour connaître la position de Papineau sur le régime politique d'Union qui se met en place en 1840. Entre mai 1839 et décembre 1847, on ne connaît aucune intervention publique ni aucun écrit publié par Papineau sur le gouvernement responsable ou sur la situation coloniale du Bas-Canada. L'exilé précise à Julie qu'il veut bien parler de gouvernement responsable mais que ce dernier « ne le sera qu'au degré où il doit l'être dans une colonie française sous la domination anglaise » (31 août 1843). Pour lui, le gouvernement responsable est « une supercherie » et il ajoute : « Le Haut-Canada est forcé plus que nous à le prendre au sérieux. Il a été complimenté dans le parlement anglais comme plus éclairé, en demandant un conseil responsable, que nous, en demandant un conseil électif » (31 janvier 1844). Papineau persiste donc dans cette idée fondamentale du Conseil électif : « Quand je demandais le système électif, je savais ce que je demandais, parce que l'histoire, les chartes et les lois des colonies et plantations de la Nouvelle-Angleterre expliquaient l'état de société qu'il aurait produit. Mais ceux qui ont demandé, comme ceux qui ont donné, ce vague système de gouvernement responsable colonial, dont ils n'ont vu l'exemple nulle part, ne savent pas trop ce qu'ils ont voulu donner ni obtenir » (30 septembre 1844). Sa perception du gouvernement responsable est claire : « Voilà comment je comprends le gouvernement responsable et la possibilité d'agir de concert avec un gouverneur. Sur deux points : commerce extérieur et connexion, [le gouverneur] est l'homme de l'Angleterre ; sur tout le reste, l'homme du pays subordonné à sa législature locale, à son exécutif local contre lesquels il a l'immense contrepoids de la dissolution, jamais les ressources de l'intrigue, de la corruption, de l'intimidation, comme elles me paraissent être employées en ce moment » (27 avril 1844).

Cette vision du gouvernement responsable est profondément liée à la représentation qu'a Papineau de la situation coloniale du Canada et du Bas-Canada. Il persiste à voir le gouvernement colonial comme « systématiquement corrupteur » et la politique de l'Angleterre comme « une haine acharnée, inflexible contre notre nationalité, et contre les libertés locales de tous les colons de toutes les origines » (15 juin 1844). Il confie à Julie que, « dans les colonies, l'homme de la métropole est, doit être, ne peut être autre chose qu'un *exploiteur* des ressources et désaffections de la colonie au profit des intérêts et des passions de la métropole » (31 décembre 1844). C'est le cas du gouverneur, « aujourd'hui à Montréal, demain à Calcutta » (31 octobre 1844).

À quelques mois de son retour d'exil, Papineau pense qu'il « n'y a que le mécontentement généralisé permanent qui dégoûtera l'Angleterre d'une possession aussi onéreuse comme l'est dorénavant le Canada [...] » (22 mars 1845).

Dernières lettres à Julie (1846-1862)

Le rêve de Papineau se concrétise : sa seigneurie prend une nouvelle figure à partir du moment où il y construit un manoir. Il y met du temps et des moyens, il donne un sens à l'entreprise : « Plus tard, vous comprendrez mieux le mérite d'un défricheur quand vous aurez vu de près quel travail est nécessaire pour mettre un terrain très

rocheux et boisé en bon état de culture. J'admire chaque jour de plus en plus ceux qui ont quitté les plaines de la Normandie et les jardins de la Touraine pour venir établir le Cap-Diamant » (12 novembre 1849). Papineau peut enfin s'adonner aux plaisirs de l'horticulture, lui qui avoue à Julie, le même jour : « J'espère que, sur mes vieux jours, j'aurai plus de traités de culture à lire que de traités de politique ».

Mais pour que Papineau puisse concrétiser ce rêve, il faut qu'à son retour d'exil, en septembre 1845, il traverse à nouveau la réalité de la vie publique, à compter de 1847. Le libéralisme nationalitaire reprendra-t-il du souffle ? Le retour de Papineau en politique est l'occasion d'attaques frontales. C'est le cas du Dr Wolfred Nelson qui, en 1848, accuse Papineau d'avoir « fui » aux États-Unis. Papineau confie à Julie qu'il n'aurait « jamais cru le docteur assez *déshonnête* et étourdi » pour faire de telles accusations, au moment où les amis de La Fontaine tentent justement de miner sa crédibilité et de salir sa réputation. Papineau maintient sa position : c'est Nelson lui-même qui a insisté pour qu'il s'éloignât (15 octobre 1848). Les efforts des libéraux tournent court : même si Papineau est élu, leurs stratégies successives de rappel de l'Union et d'appui désespéré à l'annexion du Canada aux États-Unis sont vaines. Au début de 1849, Papineau, « plus républicain que jamais », commence à être marginalisé¹⁰.

Siégeant au Parlement à Toronto, Papineau décrit à Julie son dégoût devant le spectacle « de ventes et d'achats non pas de consciences, mais de suffrages » (5 juillet 1851) et présente l'Assemblée législative comme « une caverne de voleurs » où peu de députés sont désireux de « nettoyer les écuries d'Augias » (21 juillet 1851). Distant devant les « exagérations » du journal *L'Avenir* et disant trouver « rarement du nouveau et de l'intéressant » dans *Le Pays*, le vieil homme politique avoue à sa femme voir « si peu clair dans l'avenir » : « Mon sang se refroidit bien sur ce qui regarde le reste du monde, car je ne vois plus vers quel côté il roule, comme je le voyais bien rouler quand j'étais jeune » (5 juillet 1851).

Battu aux élections de décembre 1851 parce qu'il ne peut mener campagne alors qu'il est au chevet de son fils Gustave, Papineau se fait néanmoins réélire dans le comté de Deux-Montagnes en juillet 1852 alors qu'il sait jusqu'à quel point sa « dureté d'oreille » limite son action à l'Assemblée. Il se dit malade en 1853 pour justifier son absence parlementaire ; en fait, il n'est plus intéressé par la politique au moment où, de surcroît, on discute de façon définitive de l'abolition du régime seigneurial, « projet immoral de spoliation », selon le seigneur de la Petite-Nation. La session de 1854 ne dure que dix jours ; ce sera le chant du cygne parlementaire de Papineau, qui sera toutefois à nouveau, momentanément, piqué par la mouche de la politique alors qu'il appuie son neveu Émery à l'élection de 1858 dans le comté englobant Montebello.

10. Sur le retour de Papineau en politique, voir Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. I: 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, chapitre IX ; sur la question irrésolue de la « fuite » de Papineau, voir François Bernier, *Étude analytique et critique sur la question de la « fuite » de Papineau de Saint-Denis, le 23 novembre 1837*, M.A. (histoire), Université de Montréal, 1986, 159 p.

Julie Bruneau-Papineau meurt le 18 août 1862 ; elle aura reçu une dernière lettre de son « cher ami » deux mois plus tôt, le 21 juin, lettre qui se termine ainsi : « Adieu, je vous embrasse tous, dans la famille et chez les amis, bien affectionnément ».

L'intérêt des lettres de Louis-Joseph Papineau à sa femme

Au moment de la première lettre à sa femme, Papineau appartient donc à une famille intimement liée à la vie politique et parlementaire du Bas-Canada.

Quarante-deux ans de correspondance disent d'entrée de jeu l'absence quasi constante de Papineau : absence du député au Parlement à Québec ou à Toronto, absence de l'exilé aux États-Unis et en France, absence du seigneur à la Petite-Nation alors que Julie demeure à Montréal. Cet éloignement structurel suscite l'échange épistolier avec Julie mais contribue aussi à construire un type de relation spécifique entre le mari et la femme. Il y a dans la correspondance réciproque maintenant publiée un matériau documentaire exceptionnel pour étudier la mentalité conjugale bourgeoise au XIX^e siècle. Il y a aussi dans cette correspondance matière à une analyse de la vision parentale de l'enfance et de l'éducation.

Papineau exprime dès 1830 son goût de la campagne et la construction du manoir devient après 1846 un propos récurrent de la correspondance avec Julie. Le seigneur se transforme en défricheur en aménageant un espace d'habitation et de vie.

Si Papineau est peu loquace sur la religion et le clergé dans ses écrits publics — il aborde le sujet lors de la question des notables en 1831, par exemple —, les lettres à Julie laissent percer une ironie compensatoire, toujours polie, dont Julie et les « bigotes » font les frais.

La correspondance avec Julie révèle des aspects nouveaux de la pensée et de l'action politiques de Papineau. Cet homme qu'on a présenté comme un « être divisé » est plutôt un homme responsable et cohérent dans l'adversité, qu'on a sous-estimée. Les écrits publics ne permettent pas, selon moi, de voir aussi clairement que dans la correspondance comment le voyage en Angleterre en 1823 est vraisemblablement *l'amorce* chez Papineau d'un décrochage de son britannisme. Sa vision de la métropole connaît une première correction, au point où il *commence* à formuler l'idée qu'il est « impossible d'obtenir la réparation des abus ».

Et puis, la vision différente du destin du Bas-Canada d'un Papineau et d'un Parent est ici explicitement formulée : Parent est dès janvier 1834 « le dessous des cartes » des tensions entre les Patriotes de Québec et de Montréal. Papineau et Parent sont bien des frères siamois du point de vue de la vision de l'avenir du Québec. Les lettres à Julie éclairent d'autres tensions, habituellement négligées : dès l'automne 1834, les articles vitrioliques d'Adam Thom, l'activité des associations loyales qui se regroupent dans l'« orangiste » Constitutional Association, les charivaris inquiétants pour Julie donnent à penser à Papineau que ces circonstances pourraient suggérer à certains une approche autre que celle des « voies constitutionnelles ».

Avec l'appréciation nouvelle des effets à moyen terme du voyage à Londres de Papineau en 1823, l'analyse que fait Papineau de l'échec politique de son séjour en

France est l'une des révélations importantes de la présente correspondance. La chose s'explique : nous ne disposons d'aucune autre documentation que la correspondance pour connaître la position de Papineau. Il s'agit donc d'un éclairage nouveau tout autant sur les rébellions que sur l'état des relations entre le Bas-Canada et la France à la fin de la cruciale décennie 1820-1830.

À propos des États-Unis, les lettres à Julie redisent l'admiration de Papineau pour cette terre promise et prometteuse, sa déception aussi face aux proclamations du président van Buren. Ce qu'elles laissent filtrer d'inédit concerne le doute de Papineau sur la mobilité géographique des Canadiens français : exilé, le chef patriote prend conscience des effets négatifs possibles de l'émigration aux États-Unis. On ne pourra plus parler de la position annexionniste de Papineau en 1849 sans avoir cette réflexion en mémoire.

Une contradiction apparente étonne lorsqu'on compare la position de Papineau après l'assemblée de Middlebury en janvier 1838 et le maintien de ses positions au moment du *Rapport* Durham et durant la décennie de l'Union. Exilé aux États-Unis, Papineau se distancie des Patriotes plus radicaux qu'il qualifie de « faiseurs de révolution » en une occasion, alors qu'exilé en France, à l'époque du *Rapport* Durham, il ne voit pas d'autre solution « hors l'indépendance », mais toujours par la voie constitutionnelle. Sous l'Union, « plus républicain que jamais », il maintient sa critique de la situation coloniale (s'il ne radicalise pas), sa vision de « l'homme de la métropole », qui est toujours un « exploiteur » ; il persiste dans sa stratégie de rappel de l'Union, dans sa préférence d'un Conseil électif à un Conseil responsable, dans sa croyance fondamentale dans l'Assemblée, voix de la souveraineté populaire. Peut-on qualifier d'entêtement ce qui relève de l'ordre de la cohérence intellectuelle et politique ? Ceci dit, ses convictions non partagées le marginalisent. Il s'en rend d'ailleurs compte, lui qui avoue, en 1851, ne plus savoir comment le monde « roule ».

Papineau se replie sur Montebello à compter de 1854. En philosophe, il concilie nature et culture, horticulture et lecture. Même après le décès de Julie, il continue de correspondre, en particulier avec son fils aîné, Amédée. Quatre ans avant son décès, il fait en 1867 une conférence publique à l'Institut canadien qu'on peut considérer comme un bilan politique et intellectuel de l'homme né avec la Constitution de 1791 et mort au moment de la Constitution de 1867¹¹.

Chez cet homme qui aura fait l'histoire, on observe dans les lettres à Julie un goût sinon un besoin de faire éventuellement une « histoire secrète du parlement » et une histoire du pays. Il constitue une bibliothèque, achète des bouquins à cet effet ; il copie des documents en France et plaide pour que le gouvernement d'Union imite certains États qui commanditent la copie de documents d'archives nécessaires à la rédaction de l'histoire. Acteur, témoin, historien, tel est l'épistolier qu'on lira ici.

YVAN LAMONDE

11. Texte dans L.-J. Papineau, *Un demi-siècle de combats...*, op. cit., p. 574-611.

Table des matières

Introduction, par Yvan Lamonde	9
Note sur la présente édition	21
Première partie : L'ORATEUR (1820-1829)	25
Deuxième partie : LE PATRIOTE (1830-1836)	183
Troisième partie : L'EXILÉ (1837-1845)	349
Quatrième partie : LE SEIGNEUR (1846-1862)	573
Source des lettres	793
Index	797

COMPOSÉ EN MINION CORPS 10,5
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR JOSÉE LALANCETTE
ET ACHÉVÉ D'IMPRIMER EN OCTOBRE 2000
SUR LES PRESSES DE AGMV-MARQUIS
À CAP-SAINT-IGNACE, QUÉBEC
POUR LE COMPTE DE DENIS VAUGEOIS
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION